

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	38
VOTANTS	47

CONVOCATION

Datée	Du 03/10/25
Affichée	le 03/10/25

OBJET

Ouverture des commerces de
détail le dimanche pour l'année
2026 sur la commune de Saint
Sulpice sur Risle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 09 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi neuf octobre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le trois octobre 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Serge GODARD a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Edith LEROY a donné pouvoir à Christian BARBIER
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET
Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET

Représenté : Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

Absents excusés : Pascal SUARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Nadège TROUILLET, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Fleur GOSSELIN, François HUREL, Jean-Guy GRANDIN,

Absente : Virginie VIOLET

M. VAN-HOORNE, Vice-Président délégué à l'Economie informe les membres du conseil que la commune de Saint Sulpice sur Risle a sollicité l'avis de la CDC des Pays de L'Aigle, par un courrier en date du 16 septembre 2025, pour l'ouverture des commerces de détail 12 dimanches en 2026 sur sa commune.

En effet l'article L3132-26 du code du travail précise que lorsque le nombre de dimanches ouverts excède 5 par an, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante par le Maire.

A défaut de délibération de l'EPCI dans un délai de 2 mois suivant la saisine par le Maire de la commune, l'avis est réputé favorable.

Les dimanches concernés par l'ouverture des commerces de détail en 2026 sont :

- 11 janvier 2026
- 05 avril 2026
- 24 mai 2026
- 28 juin 2026
- 06 septembre 2026
- 25 octobre 2026
- 22 et 29 novembre 2026
- 06, 13, 20 et 27 décembre 2026

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **DONNE** un avis favorable sur le projet d'ouverture dominicale des commerces de détail, à Saint Sulpice sur Risle, pour 12 dimanches en 2026 aux dates suivantes : 11 janvier, 05 avril, 24 mai, 28 juin, 06 septembre, 25 octobre, 22 et 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre.
- **PRECISE** que les dates seront définies par un arrêté du Maire,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 10 OCT. 2025
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 10 OCT. 2025

Le Président,
Jean SELLIER

